

L'expert

« L'Europe plutôt que les Etats-Unis »



IVAN NYSSSEN, administrateur délégué de Capital@Work. PHOTO D.R.

ENTRETIEN

Gestionnaire de patrimoine, Capital@Work affiche à son compteur 2,2 milliards d'euros d'actifs en gestion, pour des clients surtout privés (deux tiers). A sa tête, Ivan Nyssen.

Quel est votre scénario de placement favori ?

Avec des taux d'intérêt à leur plus bas historique qui incorporent de faibles niveaux d'inflation attendue, les valorisations des obligations ne sont guère séduisantes. Malgré trois années de hausse boursière, nous pensons qu'il y a toujours plus de valeur du côté des actions. Pour celui qui souhaite néanmoins investir dans des obligations, mieux vaut le faire dans des obligations liées à l'inflation : au moins bénéficiera-t-il d'une protection en cas de mauvaise surprise, c'est-à-dire si l'inflation devait tout de même remonter. Si l'on compare le rendement attendu des actions européennes au rendement des obligations gouvernementales à 30 ans en Europe et aux Etats-Unis, la différence, soit la prime de risque des actions, est actuellement très élevée. Pourquoi ? Parce que les taux d'intérêt ont baissé, mais aussi parce que les bénéfices des entreprises ont très fortement augmenté. La valeur est donc du côté des actions.

Bref, les actions. Toutes les actions ?

Non. Si le successeur d'Alan Greenspan décide de porter les taux américains à court terme à 4,75 voire 5 %, il y aurait alors, pour la première fois, une véritable concurrence au rendement des actions. Ceux qui pensent que les marchés d'actions américains surperformeront les marchés européens pourraient être surpris, en particulier si le dollar reste ferme.

D'autre part, les investisseurs ne comprennent pas toujours que les sociétés européennes peuvent très bien bénéficier de la croissance en Amérique du Nord, en Asie ou en Europe de l'Est. La faible croissance dans la zone euro ne fait pas tout. Mieux vaut donc privilégier les entreprises européennes à caractère international. Après des années de forte profitabilité, les sociétés ont beaucoup d'argent devant elles, qui profitera comme en 2005 à l'actionnaire (sous forme de dividende ou de rachats d'actions) ou qui alimentera un nouveau cycle d'investissements. C'est pourquoi notre préférence va aux entreprises européennes à caractère international et industriel. ■

Propos recueillis par

PAUL GÉRARD